



Envoyé en préfecture le 16/04/2025

Reçu en préfecture le 16/04/2025

Publié le 16/04/2025 SLO

ID : 001-210101796-20250409-202518-DE

Nombre de membres afférents au conseil municipal :
18
" " en exercice : 18
" " qui ont pris part à la 15
délibération :
Date de la convocation : 4 avril 2025

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

DE LA COMMUNE DE GRIEGES

**SÉANCE du 9 avril 2025
2025 / 18**

L'an deux mil vingt-cinq et le neuf du mois d'avril à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Annick GREMY, Maire.

Présents : Mme GREMY Annick, M. CHARVET Thierry, M. CUERQ Raymond, Mme FILET Marie-Claude, Mme SANDRIN Annie, M. BONNOT Jean-Jacques, M. LORIN Christian, Mme SANJUAN Catherine, M. BOUQUET Frédéric, Mme DESMARIS Ginette, M. LAMPS Arnaud, Mme MATHEY Lucienne, Mme MERLE Fabienne, Mme MOLARD Cindy, Mme PALLOT Irène.

Excusés : M. DURAND Paul, M. MANIGAND Hervé, M. PACCOUD Christian.

Mme SANJUAN Catherine a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : ATTRIBUTION SUBVENTIONS COMMUNALES 2025

Mme le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer les subventions pour 2025 aux associations et autres organismes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE d'attribuer les subventions suivantes pour l'année 2025 :

BTP CFA de l'Ain	50 €	
MFR Anse	50 €	
Lycée professionnel rural de l'Ain		50 €
OGEC	25 000 €	
Comité des Fêtes	2 000 €	
Comité de Fleurissement	2 000 €	
Alerte de Replonges		180 €
Académie de la Dombes	50 €	

Soit un total de 29 380 €

Ainsi fait et délibéré en séance,
Le Maire,
Annick GRÉMY